



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
20 NOVEMBRE 2017

« RUES AUX ENFANTS, RUES POUR TOUS »

UNE RUE AUX ENFANTS, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une rue fermée temporairement à la circulation motorisée. Les enfants peuvent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité. Des barrières doivent être placées afin de délimiter la « Rue réservée au jeu ».

Des installations de jeux peuvent être disposées, des animations proposées.

Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations...), c'est l'occasion pour les enfants de s'approprier leur environnement et de redécouvrir leur ville.

LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL À PROJET

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES (ANACEJ), LE CAFÉZOÏDE, RUE DE L'AVENIR ET VIVACITÉS ÎLE-DE-FRANCE, ASSOCIATIONS PARTENAIRES, LANCENT LE 20 NOVEMBRE 2017, À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT, UN DEUXIÈME APPEL À PROJETS INTITULÉ « RUES AUX ENFANTS, RUES POUR TOUS ».

LE DROIT À LA VILLE, LE DROIT À JOUER

La priorité donnée à la circulation motorisée a exclu l'enfant de la rue. Pourtant, pratiquer la ville « librement » comme marcher, courir, jouer est un droit essentiel au développement de l'enfant : apprentissage de l'autonomie, construction de son identité.

Il est nécessaire de lui redonner une place plus importante et reconnue dans l'espace public, dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant. La Rue aux enfants offre un cadre privilégié et stimulant pour l'enfant, une façon de reconquérir sa place dans l'espace urbain !

LA RUE AUX ENFANTS EST AUSSI UNE RUE POUR TOUS !

Une « rue aux enfants » est aussi une « rue pour tous », elle appartient également à ses habitants. C'est l'occasion de provoquer la rencontre entre les différentes générations, d'insuffler de la convivialité et de l'enthousiasme.

Il est donc essentiel que l'espace public soit partagé et utilisé plus largement par des usagers de tout âge.

LE PREMIER APPEL À PROJETS : UN SUCCÈS NATIONAL

Le premier appel à projet, lancé entre novembre 2015 et février 2016, a suscité 44 candidatures.

22 projets étaient situés sur des quartiers prioritaires de la Politique de la ville. 31 projets ont été labellisés par un jury présidé par Thierry Paquot (philosophe, professeur des universités) dont 15 d'entre eux étaient localisés en Île-de-France.

Le renouvellement de nombreuses initiatives en 2017, les retours stimulants des porteurs de projets et des habitants, la dynamique des groupes d'appui mis en place dans plusieurs régions, ont conforté le collectif « Rues aux enfants, rues pour tous » sur la pertinence de la démarche engagée.

LANCEMENT DU SECOND APPEL À PROJET : ACCOMPAGNER ET VALORISER

Les porteurs de projet retenus bénéficieront d'un accompagnement méthodologique par des experts pour être soutenus dans les différentes phases de la réalisation de leur projet. Leur initiative sera valorisée au niveau local et national, et le porteur pourra participer aux actions du réseau.

Les collectifs d'habitants, les conseils de quartiers, les conseils citoyens, les associations, en particulier les associations de quartier, les cafés des enfants, les conseils d'enfants et de jeunes, les ludothèques, les collectivités locales et leurs structures (centres sociaux, maison de quartier, centres de loisirs...), etc., pourront déposer un projet du 20 novembre au 16 février 2018.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE SERA ACCESSIBLE DÈS LE 20 NOVEMBRE 2017 SUR WWW.RUESAUXENFANTS.COM

CONTACT

MARIE-PIERRE PERNETTE / ANACEJ - 06 12 28 37 61
DENIS MOREAU / RUE DE L'AVENIR - 06 09 01 55 15

rueauxenfantsruepour tous@gmail.com

LES ASSOCIATIONS DU COLLECTIF



AVEC LE SOUTIEN

